FORMALITÉS À EFFECTUER AVANT LE DÉPART

» Dès connaissance de son acceptation et quelque soit le programme d'échange, l'étudiant devra compléter une lettre d'engagement (ou désistement) et la transmettre dans les plus brefs délais au Service de la Mobilité Etudiante (SME) de la DIPRI.

» A réception de ce document, le Service de la mobilité transmet aux universités partenaires la liste des étudiants qui effectueront un échange dans leur établissement.

» Par la suite, chaque Université d'accueil contacte par e-mail les étudiants sélectionnés afin de transmettre toutes les informations nécessaires à leur échange (formulaires d'inscription, informations sur le logement et l'offre de formation, calendrier académique...). Il appartiendra à l'étudiant de compléter les différents formulaires demandés par son Université d'accueil et de les transmettre dans les délais impartis.

» Tous les étudiants sélectionnés à un programme d'échange sont conviés à une **réunion avant départ** au mois de mai afin d'être informés sur les démarches à effectuer avant et pendant l'échange (consultez le mémento 2026 et le powerpoint de la réunion du 26 mai 2026) et sur les possibilités d'obtenir une aide financière.

» Un programme d'études (**contrat d'études**) suivi par l'étudiant à l'étranger est établi avant son départ avec le coordinateur enseignant de la filière, en fonction du niveau d'études et de l'offre de cours proposée par l'université d'accueil. Les formulaires erasmus et des autres programmes sont en téléchargement en bas cette page.

» Quelle que soit la durée du séjour d'études à l'étranger, les étudiants sélectionnés doivent **s'inscrire avant leur départ à l'UVSQ** pour la préparation du diplôme qui sera effectué en partie ou en totalité à l'étranger. Ils paieront les droits d'inscription à l'UVSQ et effectueront une inscription sans frais à l'université d'accueil.

» A la fin du séjour, les notes transmises par l'université d'accueil permettent la validation du semestre (ou de l'année) pour l'**obtention du diplôme ou du grade à l'UVSQ**.

DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

Pour tous les étudiants sélectionnés pour un départ :

» Vous êtes sélectionné(e) pour un échange au 1er semestre, suite de la procédure

Documents pour le programme ERASMUS+ :

» *Le **contrat d'études et de mobilité ERASMUS +** vous seront adressés de façon individuelle*

» **A télécharger en complément** : attestation de présence AP1 et attestation de fin de séjour AP2 (à téléverser dans le formulaire approprié sur le Portail MoveON)

Documents pour les autres programmes (convention, BCI, MICEFA, North2North) :

- attestation de présence AP1 (à téléverser dans le formulaire approprié sur le Portail MoveON)
- Contrat d'études Hors-Europe (à faire signer par l'enseignant coordinateur)
- attestation de fin de séjour AP2 (à téléverser dans le formulaire approprié sur le Portail MoveON)
- Rapport de fin de séjour (à téléverser dans le formulaire approprié sur le Portail MoveON)
- en plus pour le Québec : imprimé de la sécurité sociale du Québec